

## UN NOUVEAU COMITÉ CANADIEN SUR LA FABRICATION ADDITIVE

**Québec, 15 mai 2014**—Le Conseil canadien des normes (CCN) a octroyé au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) l'administration du Comité parallèle du CCN CPC/ISO/TC 261 sur la fabrication additive (impression 3D). Le Canada est l'un des 18 pays qui participent aux travaux du comité de normalisation international [ISO/TC 261](#) sur la fabrication additive créé en 2011 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

« La fabrication additive révolutionne l'industrie de la haute technologie, facilitant la tâche des novateurs dans leur travail de conception, de définition de nouvelles spécifications et de création de prototypes », a affirmé John Walter, directeur général du Conseil canadien des normes. « L'alignement par le BNQ des travaux du comité canadien sur ceux du comité international ISO/TC 261 élargit l'influence du Canada sur l'élaboration d'importantes normes internationales dans ce secteur. »

Le BNQ termine présentement la formation du comité parallèle canadien qui permettra aux parties prenantes canadiennes de suivre et d'influencer les travaux de ce comité international. La présidence du comité a été confiée à monsieur François Richard, responsable de l'implantation des activités de fabrication additive chez Pratt & Whitney Canada : « Participer à un tel comité offre la possibilité aux entreprises d'ici d'avoir une voix à l'élaboration de normes internationales. »

Qualifiée par plusieurs comme étant la plus grande révolution industrielle depuis l'Internet, la fabrication additive s'implante rapidement dans des secteurs de pointe, tels ceux de l'aéronautique, des plastiques et de la transformation des métaux. L'effervescence des activités de développement reliées à ce nouveau procédé de fabrication a mis en évidence le besoin de normes concernant plusieurs aspects dont les termes et définitions, les chaînes de processus (matériels et logiciels), les procédures d'essais, les paramètres de qualité des matières premières et des produits finis, et d'autres types d'éléments fondamentaux.

« Les avancées technologiques comme la fabrication additive ont besoin de normes pour identifier des paramètres de qualité et élaborer des procédures d'essais. Le BNQ est fier de s'associer avec les entreprises manufacturières de produits, les fabricants d'équipements, les centres de recherche et les gouvernements pour mener à bien les travaux du Comité parallèle canadien CPC/ISO/TC 261 sur la fabrication additive » de mentionner Jean Rousseau, directeur du BNQ.

Les membres du comité parallèle canadien auront la possibilité de suivre, de commenter et d'influencer les propositions et les projets de normes déposés par le comité international sur le forum électronique canadien mis à leur disposition par le CCN. Les opinions, les préoccupations et les positions des membres du comité parallèle canadien seront ainsi communiquées au comité international ISO/TC 261.

#### **À propos du Bureau de normalisation du Québec**

Unité administrative du Centre de recherche industrielle du Québec, le Bureau de normalisation du Québec est en activité depuis 50 ans dans le domaine de la normalisation, de la certification et de la diffusion d'information sur les normes. Reconnu officiellement par le gouvernement du Québec, le Conseil canadien des normes, l'Organisation mondiale du commerce et membre de l'Organisation internationale de normalisation, le Bureau de normalisation du Québec est un chef de file dans l'élaboration de mesures conçues pour appuyer les entreprises, les secteurs industriel et social et les organismes de réglementation. Pour de plus amples renseignements sur cet organisme, rendez-vous au [www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca)

- 30 -

Pour information :

Carole Roch  
Conseillère en communication  
Bureau de normalisation du Québec  
514 383-3254